

La charte de sobriété énergétique des cinémas, publication de la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), adaptée aux cinémas itinérants

Face à la crise de l'énergie qui frappe l'Europe, les cinémas s'engagent à réduire dès à présent leur consommation d'énergie en mettant en place des mesures simples et pratiques permettant de faire des économies immédiates d'électricité et de gaz tout en continuant à accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions.

Dans ce contexte, la FNCF émet les recommandations suivantes à ses adhérents :

Diminuons l'éclairage !

Éteignons les enseignes des cinémas lorsqu'ils ne sont pas ouverts.

Éteignons les lumières dans les bureaux non occupés et débranchons les machines qui n'ont pas à être en veille.

Éteignons les lumières dans les halls et les circulations quand le public n'est pas présent.

Baissons le chauffage !

Respectons l'objectif gouvernemental d'un chauffage maximal à 19°C.

Réduisons la climatisation !

Éteignons les machines qui ne servent pas !

Assurons-nous que les projecteurs sont éteints la nuit .

Réglons mieux le renouvellement d'air.

Listons les appareils qui peuvent être entièrement éteints sans dommage et éteignons-les.

Source : <https://www.fnccf.org/online/pid306/la-charte-de-sobriete-energetique-des-cinemas.html>

Les Cinémas Verts, publication de l'ADRC adaptée aux circuits de cinéma itinérant

Selon l'étude menée par The Shift Project, dont le rapport final « Décarbonons la culture » a été rendu en novembre 2021, près de 91 % des émissions sont liées au déplacement des spectateurs dans les cinémas. La réflexion autour de la localisation d'un cinéma, permettant tout à la fois de séduire un public nombreux par son attractivité et la diversité de programmation en évitant de trop longs trajets dans des véhicules utilisant des énergies fossiles, sera donc centrale dans les prochaines années.

Dans ce rapport, les circuits de cinéma itinérant sont considérés comme les plus vertueux de la filière, puisque qu'ils proposent une offre de proximité, évitant les longs déplacements des habitants !

Rendre une salle facile d'accès, en favorisant la mobilité douce

La mobilité douce inclut tous les modes de déplacements basés sur la force musculaire comme le vélo, la marche à pied ou le roller, ou encore le partage de véhicules

Pour favoriser cela, les cinémas itinérants peuvent :

- mettre en place des parkings à vélos,
- proposer un système de covoiturage en collaboration avec des associations,
- installer des prises électriques pour recharger les batteries des véhicules électriques
- faire partager des sites web de covoiturage
- partager les fiches horaires des transports en communs.

Deux exemples de co-voiturage, présentés lors des Etats généraux de 2023, sont accessibles en cliquant sur les liens :

- [ACRIRA](#)

- [LIANE](#)

Gérer son chauffage

La pratique du chauffage intermittent, qui consiste à baisser la température intérieure pendant la nuit, permet de diminuer la consommation lors des périodes d'inoccupation.

Parfois, il n'est pas recommandé de pratiquer du chauffage discontinu sur des courtes périodes, comme le week-end. En effet, l'énergie nécessaire lors de la relance demande une surpuissance évitable en continuant à chauffer lors des périodes inoccupées, mais à une température ambiante plus faible.

De la même manière, il est primordial de baisser la température du bâtiment. Une diminution de 1° C entraîne une réduction des consommations d'au moins 15 %.

Climatiser à l'aide de moyens plus écologiques

Il existe des systèmes de climatisation respectueux de l'environnement, comme :

- **La bio climatisation ou rafraîchisseur d'air évaporatif dit RAE.** Ce système à la fois économique et écologique, utilise un processus naturel de refroidissement : l'évaporation de l'eau. Il faut un appareil capable de fabriquer cette évaporation. Ce système de bio climatisation réduit la consommation d'énergie de 80 %.

- **Le système végétalisé.** L'installation d'un mur ou d'une toiture végétale permet une régulation thermique du bâtiment : la couche végétale a l'effet d'un isolant thermique et pare vent/pare pluie efficace. Ainsi, les indices lumineux ne pénètrent pas à l'intérieur du bâtiment, cela engendre une baisse de 20 % à 30 % de la consommation de la climatisation.

- **Le free-cooling, night-cooling et géocooling.** Ces trois systèmes permettent un rafraîchissement du bâtiment de façon naturelle. Le refroidissement nocturne, appelé night-cooling, fait référence au fonctionnement de la ventilation naturelle la nuit afin d'évacuer l'excès de chaleur et de refroidir le

tissu du bâtiment. Le principe du géocooling est de faire circuler, via un échangeur thermique, le fluide caloporteur qui provient du système géothermique directement dans le réseau du bâtiment.

Quelques actions pour diminuer la consommation d'électricité

- Favoriser la lumière naturelle.
- Privilégier des ampoules les moins énergivores possible comme la LED.
- Se munir de projecteurs basse consommation.
- Utiliser des écrans LED.
- Gestion et détecteur de présence.

Mettre en place le «0 déchet » au sein des cinémas

- Recycler ce qui peut l'être, comme les bouteilles en plastique, les cartouches d'encre, le papier... ;
- Faire le tri sélectif ;
- Réduire les déchets des bureaux, en dématérialisant les factures, l'archivage, la communication... ;
- Favoriser l'affiche dynamique ;
- Dématérialiser les programmes ou les faire de façon écologique en les imprimant sur du papier recyclé ;
- Dématérialiser les tickets de cinéma ainsi que les tickets liés à la confiserie pour limiter les déchets ;
- Accompagner le public dans cette démarche, grâce à différents moyens ,comme des poubelles pédagogiques ;
- Mettre en place des composts.

Privilégier les circuits courts

Pour mettre en place des goûters ou offrir un verre à la suite de la séance

Il existe des circuits courts par vente directe, c'est-à-dire sans aucun intermédiaire entre le producteur et le consommateur : magasin à la ferme, cueillette, marchés... ou encore avec un seul intermédiaire.

Document complet : https://adrc-asso.org/sites/default/files/adrc/fichiers/cinemasverts_adrc_2022.pdf